



Mairie

☎ 02.96.25.40.03.

Courriel : mairielamotte22@orange.fr

Site : www.lamotte22.com

Ouverture : Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8h30-12h/13h30/17h et samedi 8h30/12h.

Contacts Maire et Adjoint :

Malestroit Sylvie ☎ 02.96.25.46.99.

Gicquel Paulette ☎ 02.96.25.49.97.

Bidan Philippe ☎ 02.96.25.43.86.

Vallée Martine ☎ 02.96.25.47.85.

Foucault Stéphane ☎ 02.96.25.87.24.

Pestel Gwenaëlle ☎ 02.96.26.72.78.

Accueil périscolaire ☎ 02.96.25.43.16.

ALSH ☎ 02.96.25.43.16.

Ecole Publique ☎ 02.96.25.45.74.

Ecole Privée ☎ 02.96.25.41.25.

<http://www.nddillamotte.fr>

☎ 02.96.25.89.68	Bibliothèque	Cybercommune
Mardi	16h45/17h45	
Mercredi	14h/18h	
Vendredi	16h45/17h45	14 h/16 h
Samedi	10h/12h	

Médecin : Dr POGANI ☎ 02.96.26.59.51.

« 1 rue des Bruyères »

Consultations : lundi - samedi : 9h/12h30 ;

Rendez-vous à partir de 17h ; (Sauf samedi)

Visites de 15h à 17h du lundi au vendredi.

Pharmacie ☎ 02.96.25.40.07.

Pierre et Petit « 18 rue Croix Montfort »

Lundi - vendredi : 9h/12h15 et 14h30/19h.

Samedi : 9h/12h30 et 14h/17h.

Cabinet infirmier ☎ 06.42.36.12.81.

Taxi/ambulances HEMONIC ☎ 02.96.25.47.54.

Pompiers ☎ 18

Aide à domicile ☎ 02.96.66.09.06.

Foyer Roger Jouan ☎ 02.56.41.35.00.

La poste : ☎ 02.96.25.47.25.

Du lundi au vendredi : 13h45/15h45.

Le samedi : 10h/12h.

Transport à la demande : Fonctionne du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 19h, soit 6 jours sur 7 hors jours fériés.

☎ 0 810 22 22 22 (N° Azur)

Loudéac Communauté Bretagne Centre :

www.loudeac-communauté.bzh ☎ 02.96.66.09.09

DATES À RETENIR

18/05 : Loto – ASM Foot

19/05 : Théâtre – Cac Sud 22

01/06 : Loto – Ecole Notre Dame de Lourdes

07/06 : Concours de boules – Club de l'Amitié

09/06 : Courses pédestres – Ça trotte à La Motte

INFORMATIONS MUNICIPALES

CONSEIL MUNICIPAL : Le Conseil Municipal se réunira, en session ordinaire, salle de la Mairie, le **mercredi 23 mai 2018 à 20 h 30**.

COMMUNIQUÉS DE MME LE MAIRE

☒ Le site de l'étang de Beaulieu reste un endroit privilégié pour les loisirs. (Pêche, jeux d'enfants, marche...). Afin que tout le monde puisse cohabiter, je demande aux propriétaires de chiens de les tenir **impérativement** en laisse.

☒ De plus en plus de poids lourds/engins agricoles stationnent sur les voies et emprises publiques. Je rappelle aux chauffeurs que ces stationnements ne sont autorisés que sur une partie de parking de la salle omnisports (à côté du tri).

Les trottoirs et autres dépendances ne sont pas destinés à ces stationnements. J'incite donc tous les chauffeurs concernés à prendre leurs dispositions.

BIBLIOTHÈQUE « Mots et Images » :

Exposition sur la méthode Mathurin Boscher jusqu'au 31 mai.

Visible aux heures d'ouverture de la bibliothèque ou sur rendez-vous. cyberlamotte@wanadoo.fr

ACCUEIL DES NOUVEAUX ÉLÈVES À L'ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DE LA MOTTE

Les enfants nés en 2015 et 2016 peuvent être inscrits dès maintenant à l'école primaire publique pour la rentrée de septembre 2018. Ceci permet d'organiser au mieux l'accueil des enfants durant toute l'année. Vous pouvez contacter le directeur, Benoît PRIGENT, pour visiter l'école et rencontrer les enseignants.

Des rentrées seront prévues en septembre 2018, janvier et avril 2019 pour accueillir les nouveaux écoliers de deux ans nés en 2016, suivant les places disponibles.

Tél. : 02 96 25 45 74

Messagerie électronique : ecole.0221487x@ac-rennes.fr

INSCRIPTIONS ÉCOLE NOTRE DAME DE LOURDES

Votre enfant va bientôt être en âge d'être scolarisé. L'école Notre Dame de Lourdes scolarise les enfants dès l'âge de 2 ans jusqu'au CM2. Notre école est une structure à échelle humaine et familiale, **ouverte à tous**.

Pour davantage de renseignements, n'hésitez pas à venir nous rencontrer. Ce sera l'occasion pour moi de vous faire connaître l'école, mais ce sera aussi l'occasion pour votre enfant de découvrir la classe dans laquelle il pourra être l'an prochain. Ce sera pour vous un moment privilégié pour rencontrer les enseignants et les associations de l'école, et **de découvrir le projet éducatif de l'école**. Vous pouvez également consulter le site internet de l'école : nddillamotte.fr

N'hésitez pas plus longtemps, prenez contact avec l'école

- Par téléphone au 02 96 25 41 25.
- ou par courriel : eco22.nd.la-motte@enseignement-catholique.bzh

Jean-François GUEHENNEUX, chef d'établissement,
Ecole Notre Dame de Lourdes, 1 place de l'église, 22 600 La Motte.

COLLECTE DES DÉCHETS :

Jeudi 24 mai : ramassage des **ordures ménagères ET des sacs jaunes**.

Mercredi 30 mai : ramassage des **ordures ménagères ET des sacs jaunes**.

LE CABINET MÉDICAL sera fermé les jeudis et les samedis jusque fin octobre.

INFORMATIONS MUNICIPALES

TRANSPORTS SCOLAIRES 2018/2019 :

Demandes d'aménagement de circuit : Afin d'organiser au mieux la rentrée du 03 septembre 2018, les familles qui souhaiteraient des adaptations de circuits sont invitées à déposer leur demande écrite en Mairie avant le 8 juin. Au-delà de cette date, les demandes d'aménagement ne pourront plus être prises en compte.

Un seul interlocuteur pour vos démarches :

À partir du 1^{er} mai, inscription ou réinscription possible sur www.cotesdarmor.fr.

- La photo d'identité est obligatoire.
- Date limite de retour de l'inscription ou de la réinscription
Le 15 juin pour le dossier papier
Le 31 juillet pour l'inscription en ligne

Au-delà de ces dates, majoration de 30 € pour inscription tardive.

RAPPEL : présentation de la carte de transport obligatoire à la montée dans le car.

Pour en savoir plus : <http://transports.bretagne.bzh>



PETITES ANNONCES

AUX COPAINS D'ABORD : ☎ 02.96.56.54.36.

Nous vous proposons :

Samedi 19 mai : Langue de bœuf. **Samedi 2 juin :** Choucroute garnie.
Samedi 16 juin : Tête de veau. **Samedi 30 juin :** Tartiflette.

Sur réservation uniquement, sur place ou à emporter : 02.96.56.54.36.

Nous délivrons les timbres fiscaux pour cartes d'identité et passeports et aussi Timbres amendes ;

Nous disposons désormais de cartes Sim + recharges Bouygues – SFR, Orange et Lycamobile.

Nous sommes maintenant agréés « COMPTE NICKEL ». L'installation se fera prochainement. N'hésitez pas à vous renseigner.

MIDIVIN Chez Agnès : ☎ 02.96.56.24.63. → Repas tous les midis en semaine, menu à 12,50 €.

→ Pour prendre date : **Mardi 22/05 :** Couscous **Mardi 29/05 :** Jarret frites
Tous les jeudis midi : Potée.

Possibilité de part à emporter les mardis et jeudis sur réservation à venir chercher jusqu'à 18 h 45.

À LOUER : ☑ A La Motte, petite maison à la campagne, proche RD 700. RDC : pièce à vivre, salon, salle d'eau WC. Etage : 2 chambres, chauffage électrique, garage, jardin. Libre – 450 €/mois. ☎ 06.70.69.83.19.

☑ A La Motte, en campagne, appartement semi-meublé d'une superficie de 50 m². Pourrait convenir à un étudiant, chambre avec salle d'eau privative. 06.16.28.01.57 (Heures des repas)

COLLECTE DE « JOURNAUX ET PUBLICITÉS » : L'association des Parents d'Élèves de l'École Publique organise sa prochaine collecte le 2 juin de 10 h à 12 h. Rendez-vous sur le parking de l'ancienne salle des fêtes.

COLLECTE DE VÊTEMENTS : Donnez une seconde vie à vos vêtements.

Quand ? Le samedi 16 juin de 10 h à 12 h. **Où ?** Dans le hall de l'école Notre Dame de Lourdes.

Pourquoi ? afin de financer les projets de notre école. Ne mettre que des vêtements qui peuvent être revendus.

OFFRE D'EMPLOI : L'Association EPAL, bureaux à Brest, Rennes, Nantes et permanences régulières sur les Côtes d'Armor, recrute des animateurs prêts à s'investir dans l'encadrement de séjours proposés à des adultes et mineurs en situation de handicap.



Vous êtes disponibles pour partir 2, 3 ou 4 semaines sur l'un de nos 200 séjours, rejoignez nos équipes d'animation ! Postes à pourvoir avec ou sans BAFA.

Conditions :

- Motivation pour s'investir sur ce type de projet, expérience dans l'animation adaptée ou le médico-social souhaitable mais débutants acceptés.
- Obligation de suivre une formation gratuite (2 samedis et 1 week-end)
- Permis B obligatoire

Pour plus de renseignement et postuler : <http://www.epal.asso.fr/postuler-en-ligne.php>

SPORTS

ASM FOOTBALL : **Matches du 20 mai :** L'équipe A reçoit Lanrelas à 15 h 30, délégué : BIDAN D. L'équipe B reçoit Langast à 13 h 30, délégué : BIDAN R. L'équipe C reçoit Plémy à 13 h 30, délégué : DUPUIS JP.

Grillades pour tous le dimanche 20 mai au terrain à la suite des rencontres de l'après-midi afin de clôturer la saison.

REMERCIEMENTS

Très touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'amitié qui leur ont été témoignées lors du décès d'Albert HAMON et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, Jocelyne et André LE TINNIER, leurs enfants et petits-enfants remercient sincèrement toutes les personnes qui par leur présence, leurs offrandes de fleurs, de messes, de dons (remis à ADAPEI Loudéac) et envois de cartes se sont associées à leur peine.

VIE ASSOCIATIVE

L'ASM Foot de LA MOTTE organise un loto le **vendredi 18 mai à 20 h** à la salle Athéna. Sélectionné et animé par Geneviève. Bons d'achats : 600 €, 300 €, 2 X 200 €, 2 X 150 €, 100 €, 9 X 50 €, 9 X 40 €, 9 X 30 €, 2 séries corbeille de fruits, 2 séries dégustation. 1 carton : 3 € ; 3 cartons : 8 € ; 7 cartons : 15 €.
Sur place : Buvette – Café – Chocolat – Gâteaux – Crêpes – Casse-croûtes.

L'Ecole Notre Dame de Lourdes de LA MOTTE organise un loto le **vendredi 1^{er} juin à 20 h** à la salle Athéna. Sélectionné et animé par Geneviève. Bons d'achats : 500 €, 300 €, 200 €, 150 €, 100 €, demi-cochon, série gourmande, 2 séries alimentaires, série fruits, 9 X 50 €, 9 X 40 €, 9 X 30 €. 1 carton : 3 € ; 3 cartons : 8 € ; 7 cartons : 15 €.
Sur place : Buvette – Café – Chocolat – Gâteaux – Crêpes – Casse-croûtes.

THÉÂTRE CAC SUD 22 : Le samedi 19 mai

La journée sera consacrée à un atelier de théâtre pour les jeunes issus des ateliers de Samantha PELÉ. Le soir à 20 h 30, ils présenteront des morceaux de leur pièce devant le public. La soirée est gratuite.

ASM : Assemblée générale de l'ASM le **1^{er} juin à 19 h** au foyer du terrain.

CLUB DE L'AMITIÉ MOTÉRIEUX : Le **jeudi 7 juin**, concours de boules interne au Club, tirage au chapeau à 14 h. Tous les adhérents du club sont les bienvenus au boulodrome

ÇA TROTTE À LA MOTTE :



La réunion des bénévoles et de toutes les personnes souhaitant apporter leur aide à l'organisation des courses du 9 juin et des randos du 24 juin aura lieu le **vendredi 18 mai**, salle des bruyères à La Motte à 20 h 30.

Toute l'équipe vous donne rendez-vous **samedi 9 juin pour la course nature La Lucien Le Mouel**

Au programme

- 16 h 30 : course enfants (gratuit)
- 17 h 40 : 6 km pour tous !!! (Nouveau circuit)
- 18 h : course nature 14 km

Lots pour chaque coureur, un chèque voyage par tirage au sort et de nombreux lots Buvette, restauration rapide.

Inscription klikego (paiement facultatif), ou sur place ou au 06.50.15.78.48 et 06.10.32.36.16
Engagement 6 km : 8 €, 14 km : 9 €

Renseignements : ca.trotte.a.la.motte@gmail.com ou 06.09.35.41.90
1 € par engagement reversé à l'association AUTISME OUEST 22

Dimanche 24 juin

À partir de 8 h : randonnée pédestre (2 circuits 9 et 14 km)
Tombola gratuite avec de nombreux lots dont 1 week-end pour 2 personnes.
1 € par engagement reversé à l'association AUTISME OUEST 22



INFORMATIONS DIVERSES

RELAIS PARENTS ASSISTANTS MATERNELS : ESPACES JEUX : « Les espaces jeux sont des temps d'animation à destination des enfants de moins de 3 ans accompagnés d'un adulte (leurs assistants maternels, gardes d'enfants à domicile, parents ou grands-parents).



Ils sont en accès libre pour les familles et sur inscription pour les professionnels.

Les heures d'arrivées et de départs sont libres afin de respecter les différents rythmes des enfants accueillis. (Début de l'accueil à 10 h jusqu'à 11 h 30)

Des activités ludiques peuvent être proposées lors de ces temps : comptines, pâte à modeler, peinture, motricité ...

Ces temps permettent aux enfants d'aller à la découverte de leurs pairs, d'expérimenter leurs possibilités motrices, langagières... à travers le jeu. Ces espaces jeux favorisent également les échanges entre les assistants maternels et les parents. »

Vendredi 18 mai de 10 h à 11 h 30 au refuge des P'tits Loups « Create your move »

Sur inscriptions : ☎ 02.96.66.60.50 rpam@loudeac-communaute.bzh

Conférence "Vivre les solidarités intergénérationnelles dans les Côtes d'Armor", le **jeudi 24 mai 2018 de 19 h 15 à 21 h** à l'amphithéâtre du Lycée Jean Moulin (3 Rue du Vau Jicquel - 22000 Saint-Brieuc). Pour y participer, merci de vous inscrire par le biais du lien suivant : <https://framadate.org/5VIZgg6Ly4DtbOJs>

Cette conférence s'inscrit dans le cadre du service "1 toit, 2 générations - Côtes d'Armor" coordonné par l'ADIJ 22. Elle sera animée par Carole GADET - experte européenne en intergénération et fondatrice de l'association "Ensemble demain".

AU PROGRAMME : - Qu'est-ce que l'intergénération ? - État des lieux de l'intergénération en Europe - L'intergénérationnel et les français - L'intergénération et la famille - L'intergénération et l'habitat - Intergénération, emploi et entreprise - L'intergénération dans l'éducation : présentation du programme éducatif « ensemble demain », labélisé européen et unique en Europe, développé sur le national avec un axe international - Des actions locales intergénérationnelles : intervention d'acteurs locaux

Projection du film interview de Claudine ATTIAS DONFUT, directrice de recherche à la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV)

Projection d'un film documentaire avec les témoignages d'Albert JACQUARD et Erik ORSENNA



FÊTE DU JEU : La ludothèque « Au fil du Jeu » du CIAS de Loudéac Communauté Bretagne Centre propose pour une nouvelle année sa traditionnelle fête du jeu le **samedi 26 mai** à partir de 10 h au parc d'Aquarev à Loudéac.

Entrez dans l'univers du cirque où de **grands espaces de jeux circassiens** seront installés pour toute la famille. Venez aussi profiter de différents **ateliers de cirque** qui vous seront proposés par la compagnie des Frères Ritz durant la journée : Arriveriez-vous à marcher sur un fil ? Voltiger sur le trapèze ? Rester en équilibre sur la boule, le rouleau américain et ... être le meilleur acrobate ? **Gratuit. Sur inscription au 02.96.66.40.17.**

Cette grande journée familiale se clôturera par un **spectacle** proposé par la compagnie à 18 h. (**Ticket de 2 € par personne à retirer à la ludothèque**).



Envie de bouger, besoin de vous déplacer, pensez au transport à la demande !

Ce transport collectif est réservé aux personnes démunies de moyen de transport, résidant sur le territoire de la communauté de communes.

Le service fonctionne du lundi au samedi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h, soit 6 jours sur 7 hors jours fériés.

Tarif : 3 € le trajet

Une adhésion annuelle gratuite est obligatoire. La demande est à effectuer en mairie.

Réservations : au 0 810 22 22 22 du lundi au vendredi de 7 h à 20 h et le samedi de 8 h à 12 h.

Pour la ville de Loudéac : A l'exception des personnes à mobilité réduite et des personnes de plus de 70 ans, les usagers désirant se rendre dans le centre-ville de Loudéac sont déposés à l'un des points d'arrêt suivants :

- Place du Champ de Foire - Gare - Poste - Centre Hospitalier, rue de la Chesnaie - Piscine « Les Aquatides » - Salle Omnisports/Palais des Congrès - Boulevard Victor Etienne (cinéma) - Maison des Services Publics, rue de Moncontour - Zone commerciale de Ker d'Hervé.



Le service de portage de repas à domicile est un service public, vous permettant de bénéficier de repas équilibrés livrés à domicile. Ils sont préparés par le Logipôle du Centre Hospitalier du Centre Bretagne, qui les conditionnent en barquettes filmées en liaison froide. Il est assuré sur l'ensemble du territoire de Loudéac Communauté Bretagne Centre pour les personnes âgées et les personnes en situation de dépendance.

Contacts & renseignements : CIAS 4-6 Bd de la Gare - 22600 LOUDEAC. ☎ 02.96.66.14.61. Une journée alimentaire comprend les repas du midi et du soir. Le tarif est fixé à 9,90 euros TTC pour l'année 2018 et

révisable annuellement. Les repas sont livrés en véhicule frigorifique grâce à notre équipe, trois fois par semaine. La livraison est assurée pour 4 à 7 journées par semaine, du lundi au samedi. La prise en charge est ponctuelle (minimum de 1 mois), ou régulière selon les besoins. **Il vous suffit de vous rendre au Foyer Roger Jouan pour vous inscrire.**